

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 37 (1965)
Heft: 9

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

habitation

Notre couverture:

Le Lignon, Genève. Maquette d'ensemble.

Voir notre article p. 35.

19

Edition Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue de Rumine 2, 1000 Lausanne

LAUSANNE
Fr. Gilliard, architecte
F. Hermenjat, secrétaire général du Cartel HSM
E. Virieux, architecte

GENÈVE
Dr A. Montandon
E. Martin, architecte

NEUCHÂTEL
F. Decker, architecte

Comité de patronage **FRIBOURG**
R. Aeby, architecte

Rédaction Jean-Pierre Vouga, architecte FAS-SIA, place du Château 6, 1000 Lausanne, tél. (021) 21 65 30

Comité de rédaction Président : A. Maret
Membres : MM. G. Borel, A. Hœchel, A. Jaquet, J.-P. Vouga, M. Weiss.

Administration et publicité Avenue de Tivoli 2, 1000 Lausanne
Chèques postaux 10 - 66 22
Tél. (021) 22 60 43

La revue HABITATION est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, de la

FAS Section romande et genevoise des architectes suisses, de

SYNTEC Syndicat général des employés techniques, Genève, de

SDT Société des dessinateurs et techniciens du canton de Vaud

Diffusion

Abonnements Suisse : Fr. 12.- par an. Etranger : Fr. 15.50. Prix du présent numéro : Fr. 1.50. Chèques postaux 10 - 66 22

L'aménagement du territoire

Extrait d'un discours prononcé à Saint-Moritz le 21 juillet 1965 par M. H.-P. Tschudi, président de la Confédération.

Le sol est devenu un produit dont on manque, il ne se laisse pas accroître à volonté. L'utiliser de manière judicieuse et rationnelle devient un impératif absolu de notre génération. Il faut réserver aux diverses occupations humaines la place légitime dont elles ont besoin. Chacun admet la nécessité d'un plan d'aménagement, mais nous ne nous sommes pas encore fait une idée assez claire des buts de cette planification, nous n'avons pas de conception précise à présenter au peuple. Tout le monde est d'accord sur des buts généraux: assurer le développement optimum des hommes et des communautés, mais dès qu'il s'agit des moyens à mettre en œuvre, les difficultés commencent. Il faudra là aussi choisir, réserver des zones correspondant aux divers besoins de la population, et cela ne sera pas possible sans modifier quelque peu certaines conceptions de la propriété. Dans l'optique chrétienne dont nous nous réclamons, tout ce que nous avons nous est confié pour le bien de tous: il s'agira de traduire en actes cette conception trop oubliée parfois. L'aménagement national ne devrait pas incomber exclusivement à la Confédération: qu'elle édicte des lignes directrices, et laisse large champ à un fédéralisme coopératif actif. Ce fédéralisme a là une chance exceptionnelle de manifester son existence et sa vitalité. Seule une coopération étroite entre Confédération et cantons, et entre cantons eux-mêmes, permettra de faire face à cette tâche. Il faut que les cantons aient conscience de l'importance de l'œuvre et prennent l'initiative de solutions s'ils veulent éviter une centralisation inutile.

SOMMAIRE

Aux Sections de l'USAL	23
USAL - Règlement pour faciliter le financement final de la construction de logements coopératifs	23
USAL - Liste des membres du Comité de la Section romande, 1965	24
Le mouvement et l'espace architectural	25
Industrialisation du bâtiment: les enseignements du Colloque de l'UIA, à Delft	29
Considérations sur la préfabrication lourde en France	34
Le Lignon	35
Grandes réalisations en Suisse: Bâle: Gellertareal; Genève: Le Lignon; Winterthur: Grüzefeld	37
127 logements à Grüzefeld, Winterthur	41
La construction de logements, la rationalisation des constructions et l'aménagement du territoire	43
L'architecte et l'industrialisation du bâtiment.	44
Quelques considérations sur le problème de l'industrialisation du bâtiment	46
Comment humaniser les grands ensembles?	48
A l'ordre du jour: la préfabrication	53
Des possibilités de rationaliser la construction par la préfabrication	55
Grands panneaux de façade moulés en aluminium	57
Henripolis ou urbanisme en Suisse il y a quatre siècles	58
La télévision et les enfants	61
Deux nouvelles espèces de contreplaqués pour des applications en plein air	63
Les «shopping center» et la civilisation du congélateur. Première offensive en Suisse	65
L'organisation des associations intercommunales	69
De l'eau fraîche dans chaque maison	70
Le Gouvernement italien décide de relancer le bâtiment et les travaux publics	74
La nature en danger	74
Le 8 ^e Congrès de l'UIA	77
Vacanciers, plagistes, plaisanciers	82
Les options de l'aménagement régional	89
Bibliographies	95
Renseignements commerciaux	99